



## **Plan stratégique par actions**

### **Mouvement associatif de Bretagne**

**2020 - 2021 - 2022**

Selon une récente enquête de l'IFOP<sup>1</sup>, 87% des français pensent que les associations sont l'un des principaux acteurs d'une vie locale riche et dynamique. En effet, les associations sont visibles pour un certain nombre de missions d'intérêt général, notamment la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, la recherche médicale et la lutte contre les maladies, l'aide aux personnes malades et handicapées, l'aide d'urgence aux populations victimes de catastrophes naturelles, la protection de l'environnement, la protection de l'enfance, l'éducation populaire, l'accès aux droits, la diffusion de la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes ses composantes, la lutte contre toutes les discriminations...

L'énergie et la vitalité de ses associations contribuent ainsi significativement et depuis longtemps au développement social et économique de la Bretagne. Dans une volonté d'inscrire cette dynamique dans la durée, le Mouvement Associatif de Bretagne agit depuis de nombreuses années comme porte-parole des enjeux et des actions associatives pour promouvoir et faire reconnaître l'importance de cette part importante de la société civile organisée. Dans ces moments où populisme et extrémisme frappent lourdement à nos portes européennes, la Bretagne a besoin du monde associatif pour (re) faire société.

Mais, alors que les besoins sociaux évoluent, les associations sont de plus en plus sollicitées par l'extérieur. Elles sont sur tous les « fronts » pour mener leurs actions tout en étant confrontées à de profondes transformations : évolution des modalités de contractualisation avec les pouvoirs publics, inflation des processus d'évaluation, complexification des projets, alourdissement des contraintes législatives et de la réglementation principalement en matière

---

<sup>1</sup> <https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2020/02/117001-Pr%C3%A9sentation-du-31-janvier.pdf>

de sécurité, exigence de montées en compétences des bénévoles et des salarié.e.s., vieillissement des bénévoles et isolement parfois, transformation des formes d'engagements et, de plus en plus, mise en concurrence entre elles.

Parmi toutes ces difficultés, l'une d'entre elles revient avec force et constance : la baisse des subventions publiques au profit de l'augmentation croissante des commandes publiques via les processus d'appels d'offres et la difficulté en matière de renouvellement des gouvernances associatives. Les conséquences de ces changements politiques et sociétaux sont nombreuses : disparition ou réduction des activités d'intérêt général dans les territoires, frein à l'initiative citoyenne, perte de lien social, segmentation et sélection dans l'accès des publics aux activités et services. Aussi, conscientes de ce contexte social et économique dans lequel elles s'inscrivent et des évolutions nécessaires à mettre en œuvre, les associations ont plus que jamais besoin de formations, de structuration, d'accompagnement mais aussi de dialogue avec les pouvoirs publics pour assurer un développement pérenne.

Le projet du Mouvement associatif de Bretagne décliné dans la suite de ce document par fiches actions, vise à anticiper l'avenir en répondant à ces enjeux. Il est construit principalement sur la création d'outils, la structuration du dialogue civil avec les collectivités territoriales et l'Etat en région ainsi que la co-animation de dispositifs. Ce plan de développement entend contribuer à :

- appréhender les évolutions repérées,
- favoriser les coopérations inter-associatives,
- stimuler l'échange d'expériences,
- permettre les prises de positions autour d'enjeux communs
- forger la construction collective des réponses pour faire face à toutes ces transformations.

L'enjeu est de taille : avec ses 65 000 associations actives, plus de 550 000 bénévoles (1 Breton sur 4) et 108 000 salariés, petites et grandes associations portent, par leur utilité sociale sur les différents territoires, la charpente d'une société bretonne solidaire et de proximité dans la pluralité de leurs domaines d'actions : le sport, l'éducation populaire, la culture, la protection de l'environnement, l'accès aux droits et la réduction des inégalités, de la précarité et de la pauvreté, la diffusion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre l'isolement ...

Le réseau associatif est un véritable atout de cohésion sociale et de développement de la Bretagne et la Région Bretagne, en particulier pour ces actions inscrites dans la Breizh Cop. Cette période, dite de transition, fait apparaître des enjeux déterminants pour l'avenir : la protection de la biodiversité, la transformation des modes de vie pour les jeunes et les adultes, la création d'emplois dans le cercle vertueux d'une économie solidaire de proximité... Si le Mouvement Associatif de Bretagne, par l'intermédiaire de ses coordinations membres, représente au niveau régional la vie associative organisée et est donc à ce titre, l'interlocutrice privilégiée et légitime des pouvoirs publics, le fait d'en être le porte-parole engage aussi fortement sa responsabilité.

L'origine des actions de ce plan de développement est issu de notre séminaire annuel de réflexion en date du 6 septembre 2019 et du Conseil d'administration qui s'est déroulé le 14 février 2020. Il est décliné en deux grands axes politiques eux-mêmes détaillés en objectifs puis en actions appuyées par une grille évaluative se basant uniquement sur les aspects quantitatifs. L'exercice de l'évaluation qualitative étant plus complexe, elle se fera chaque année en amont de l'assemblée générale statutaire lors d'entretiens avec les élus référents et le bureau. Ce plan d'actions s'articule bien entendu en toute cohérence avec les buts statutaires du Mouvement Associatif de Bretagne qu'il convient de rappeler ci-dessous :

- Améliorer l'efficacité des coordinations membres par des stratégies ou des plateformes communes, par le dialogue et/ou la négociation avec les autorités publiques,
- Contribuer à promouvoir une vie associative qui vise à développer des projets d'intérêt général et des activités sans finalité lucrative,
- Défendre les acteurs de la vie associative qui vise à développer des projets d'intérêt général et des activités sans finalité lucrative,
- Défendre les acteurs de la vie associative qui créent des liens sociaux, développent la démocratie participative sur les territoires de Bretagne, notamment dans les Pays, luttent contre les excès de l'individualisme, le racisme et la xénophobie, défendent des valeurs pour une Europe plus sociale et promeuvent la solidarité internationale,
- Développer des partenariats avec toutes les organisations qui adhèrent aux mêmes valeurs et poursuivent les mêmes objectifs (notamment sur le terrain de l'économie sociale et des Droits Humains).

Rappelons également que le principe de subsidiarité est le principe fondamental du Mouvement associatif Bretagne. Il consiste à ne pas faire à la place d'un de ses membres. Le Mouvement associatif de Bretagne défend d'abord la thématique transversale à tous ses membres : la vie associative.

Le réseau du Mouvement associatif de Bretagne rassemble :

- L'Union Régionale Interfédérale des Œuvres Privées Sanitaires et Sociales (URIOPSS)
- L'Union Régionale des Associations Familiales (URAF Bretagne)
- La Coordination Régionale des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP)
- La Ligue de l'enseignement Bretagne
- Le Comité régional olympique et sportif de Bretagne (CROS Bretagne)
- Kevre Breizh (coordination des associations de langues et culture bretonne)
- Le Comité d'Etude et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale (CELAVAR)
- La Coordination environnement : Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne (REEB) et Fédération Bretagne Nature Environnement (FBNE)
- L'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT Bretagne)
- La Coordination Egalité & Droits des femmes : Fédération Bretagne du Planning Familial et Fédération Régionale des Centres d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles (FR-CIDFF Bretagne).
- 
- Collège territorial : Espace Associatif de Quimper/Cornouaille, le Réseau d'Echanges et de Services aux Associations du pays de Morlaix (RESAM), Soutenir Ensemble le Mouvement Associatif & la Formation (SEMAFOR) du pays de Brest et la Fédération des étudiants de Bretagne Occidentale (Fédé B)
  
- Au 1° janvier 2020, les membres du bureau sont :
  
- Présidente : Catherine Latour (Kevre Breizh)
- Secrétaire : Jacqueline Palin (CROS)
- Trésorier : Camille Binder (Ligue de l'enseignement)
- Membres actifs : Annie Guillerme (coordination Egalité-Droits des femmes) et Pascal Petit (collège territorial)

## Plan stratégique par actions du Mouvement associatif de Bretagne

### **Axe I - Affirmer, revendiquer et faire connaître le fait associatif : engagement, solidarité, bénévolat**

page 6

- Fiche I/1 Densifier nos échanges avec les collectivités territoriales, l'Etat et les organisations de développement local et social régionaux par un dialogue civil pérenne et de qualité

page 7

- Fiche I/2 Faire entendre la parole associative dans le débat politique

page 8

- Fiche I/3 Communiquer et organiser des temps fédératifs forts

page 9

- Fiche I/4 Observer l'évolution de la vie associative et diffuser données et informations aux réseaux associatifs

page 10

- Fiche I/5 Coopérer avec les acteurs de la recherche et sensibiliser à la vie associative

page 11

### **Axe II – Analyser, étudier, soutenir et renforcer la vie associative en Bretagne.**

page 12

- Fiche II/1 Investir les espaces régionaux de concertation et les dispositifs qui impactent le monde associatif.

page 13

- Fiche II/2 Renforcer la connaissance mutuelle entre les têtes de réseau et entre les groupements qui adhèrent à celles-ci

page 14

- Fiche II/3 Former et informer les acteurs associatifs

page 15

- Fiche II/4 Faire réseau et rassembler pour porter une voix commune

page 16

## Axe I

### **Affirmer, revendiquer et faire connaître le fait associatif : engagement, solidarité, bénévolat**

Galaxie complexe en mouvement, les 65 000 associations actives de Bretagne sont des espaces souples en perpétuelle évolution. Inscrites dans une histoire économique et sociale où l'on ne peut que constater qu'elles ont largement contribué au développement de la Bretagne en structurant les dynamiques collectives d'intérêt général, les associations de Bretagne peinent toutefois à se faire reconnaître comme acteur du mieux vivre ensemble et du développement local.

La volonté de co-construire des politiques d'intérêt général avec les collectivités territoriales sur les territoires est pourtant là mais souvent le discours commun, la synergie, manque. C'est tout l'objet du Mouvement Associatif de Bretagne. Si celui-ci est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, il se doit d'établir avec les collectivités publiques bretonnes, l'Etat en région et les organisations de développement local et social, un dialogue constructif et pérenne permanent. Celui-ci doit permettre de continuer à identifier et faire remonter les problématiques du territoire et à y répondre en concourant aux politiques publiques. Le Mouvement Associatif de Bretagne doit également se faire entendre en portant une parole politique profitable à l'ensemble des coordinations associatives et à chaque secteur. Enfin, pour mieux se connaître et avancer ensemble, les associations bretonnes doivent se retrouver ponctuellement pour des temps forts d'analyse autour de l'évolution de leur secteur.

Les objectifs détaillés ci-après ont pour raison d'incarner ces volontés.

<p style="text-align: center;"><b>Axe I</b></p> <p><i>Action 1</i> <span style="float: right;"><b>FICHE 1/1</b></span></p>	<p><b>Affirmer, revendiquer et faire connaître le fait associatif : engagement, solidarité, bénévolat</b></p>																		
<p><i>Objectif</i></p>	<p><b>Densifier nos échanges avec les collectivités territoriales, l'Etat et les organisations de développement local et social régionaux par un dialogue civil pérenne et de qualité.</b></p>																		
<p><i>Description des actions</i></p>	<p>1 - Promouvoir la déclinaison locale de la charte régionale des engagements réciproques auprès des collectivités et en faire le suivi</p> <p>2 - Mettre en place un prix ou un label « collectivité associative »</p> <p>3 - Développer des partenariats avec les associations de collectivités et d'élus (ARIC, Bruded, Maires 35...), des EPCI pour l'organisation de journées de formations et d'informations sur des thématiques spécifiques aux liens associations/collectivités territoriales</p> <p>4 - Mettre en place des événements avec les Conseils de Développement</p> <p>5 - Mettre en place et co-animer avec la Région Bretagne la conférence permanente régionale de la vie associative</p> <p>6 - S'impliquer dans les dynamiques régionales de développement territorial comme le Réseau rural breton</p>																		
<p><i>Acteurs mobilisés</i></p>	<p>- Chef de file : Mouvement associatif de Bretagne</p> <p>- Acteurs internes : ensemble des coordinations</p> <p>- Partenaires : ARIC, Bruded, CRESS, Maires 35, Conseil régional de Bretagne, Mouvements Associatif national, Mouvements Associatifs des autres régions, réseau breton des Conseils de développement ...</p>																		
<p><i>Indicateurs d'évaluation de l'action</i></p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 70%;"></th> <th style="width: 10%;">2020</th> <th style="width: 10%;">2021</th> <th style="width: 10%;">2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de rencontre de la Conférence Permanente</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">4</td> </tr> <tr> <td>Nombre de chartes signées</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td>Nombre de jours de formation pour les élus (ARIC)</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">2</td> </tr> </tbody> </table>				2020	2021	2022	Nombre de rencontre de la Conférence Permanente	4	4	4	Nombre de chartes signées	1	1	1	Nombre de jours de formation pour les élus (ARIC)	1	2	2
	2020	2021	2022																
Nombre de rencontre de la Conférence Permanente	4	4	4																
Nombre de chartes signées	1	1	1																
Nombre de jours de formation pour les élus (ARIC)	1	2	2																

<p><b>Axe I</b></p> <p><i>Action 2</i> <b>FICHE 1/2</b></p>	<p><b>Affirmer, revendiquer et faire connaître le fait associatif : engagement, solidarité, bénévolat</b></p>														
<p><i>Objectif</i></p>	<p><b>Faire entendre la parole associative dans le débat politique</b></p>														
<p><i>Description des actions</i></p>	<p>1 - Interpeller les candidats aux élections pour évoquer leurs positionnements politiques auprès du monde associatif</p> <p>2 - Proposer des plaidoyers aux acteurs associatifs dans le cadre des élections</p> <p>3 - Ecrire des tribunes dans la presse et s'inscrire dans les réseaux des médias quand il y a des débats sociétaux touchant à la vie associative.</p> <p>4 - Relayer les communiqués du Mouvement associatif national</p>														
<p><i>Acteurs concernés</i></p>	<p><u>Chef de file</u> : Mouvement associatif de Bretagne</p> <p><u>Acteurs internes</u> : ensemble des coordinations.</p> <p><u>Partenaires</u> : organisations politiques, presse quotidienne régionale, CORLAB, Mouvement associatif national ...</p>														
<p><i>Indicateurs d'évaluation de l'action</i></p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2020 (municipales)</th> <th>2021 (régionales)</th> <th>2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Plaidoyer ou table ronde</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Tribune</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>				2020 (municipales)	2021 (régionales)	2022	Plaidoyer ou table ronde	1	1	0	Tribune	2	2	2
	2020 (municipales)	2021 (régionales)	2022												
Plaidoyer ou table ronde	1	1	0												
Tribune	2	2	2												



<p><b>Axe I</b></p> <p>Action 3 <b>FICHE 1/3</b></p>	<p><b>Affirmer, revendiquer et faire connaître le fait associatif : engagement, solidarité, bénévolat.</b></p>																						
<p>Objectif</p>	<p><b>Communiquer et organiser des temps fédératifs forts</b></p>																						
<p>Description des actions</p>	<p>1 – Créer un kit de communication pour les adhérents afin de développer le sentiment d'appartenance au Mouvement associatif de Bretagne</p> <p>2 - Améliorer le site internet pour en faire un centre de ressources régional sur la vie associative, agrégeant ce qui existe à travers de l'action des acteurs de l'accompagnement</p> <p>3 - Diffuser une lettre électronique et publier sur les réseaux sociaux.</p> <p>4 - Créer des temps forts associatifs par les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des rencontres des acteurs de l'accompagnement de la vie associative</li> <li>- Organiser des Assises Régionales de la vie associative tous les 3 ans en partenariat avec la Région, les Conseils de Développement, les EPCI...</li> </ul>																						
<p>Acteurs mobilisés</p>	<p><u>Chef de file</u> : Mouvement Associatif de Bretagne</p> <p><u>Acteurs internes</u> : ensemble des coordinations</p> <p><u>Partenaires</u> : Région Bretagne, points d'appuis à la vie associative, MAIA, CRIB, membres du RNMA, Conseils de Développement...</p>																						
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action</p>	<table border="1" data-bbox="655 1440 1406 1995"> <thead> <tr> <th></th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de support de communication</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Nombre de rencontre des acteurs de l'accompagnement de la vie associative</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Nombre de manifestations régionales</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Nombre de lettres électroniques</td> <td>4</td> <td>4</td> <td>4</td> </tr> </tbody> </table>				2020	2021	2022	Nombre de support de communication	1	1	1	Nombre de rencontre des acteurs de l'accompagnement de la vie associative	1	2	2	Nombre de manifestations régionales	1	1	1	Nombre de lettres électroniques	4	4	4
	2020	2021	2022																				
Nombre de support de communication	1	1	1																				
Nombre de rencontre des acteurs de l'accompagnement de la vie associative	1	2	2																				
Nombre de manifestations régionales	1	1	1																				
Nombre de lettres électroniques	4	4	4																				

<p><b>Axe I</b></p> <p><i>Action 4</i> <b>FICHE 1/4</b></p>	<p><b>Affirmer, revendiquer et faire connaître le fait associatif : engagement, solidarité, bénévolat.</b></p>														
<p><i>Objectif</i></p>	<p><b>Observer l'évolution de la vie associative et diffuser données et informations aux réseaux associatifs</b></p>														
<p><i>Description des actions</i></p>	<p>1 - Co-animer un groupe de travail sur l'observation de la vie associative</p> <p>2 - Produire des données sur la vie associative et les diffuser</p> <p>3 - Valoriser les travaux d'observation réalisés au niveau territorial</p>														
<p>Acteurs mobilisés</p>	<p><u>Chef de file</u> : DRJSCS et Mouvement associatif de Bretagne</p> <p><u>Acteurs internes</u> : ensemble des coordinations</p> <p><u>Partenaires</u> : CRESS, ORESS, RNMA, Région Bretagne, France Bénévolat...</p>														
<p><i>Indicateurs d'évaluation de l'action</i></p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de supports produits et diffusés</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Nombre de rencontres sur l'observation</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>				2020	2021	2022	Nombre de supports produits et diffusés	1	1	1	Nombre de rencontres sur l'observation	2	2	2
	2020	2021	2022												
Nombre de supports produits et diffusés	1	1	1												
Nombre de rencontres sur l'observation	2	2	2												

<p><b>Axe I</b></p> <p><i>Action 5</i></p> <p><b>FICHE 1/5</b></p>	<p><b>Affirmer, revendiquer et faire connaître le fait associatif : engagement, solidarité, bénévolat</b></p>														
<p><i>Objectif</i></p>	<p><b>Coopérer avec les acteurs de la recherche et sensibiliser à la vie associative</b></p>														
<p><i>Description des actions</i></p>	<p>1 - Organiser un séminaire sur « santé et associations »</p> <p>2 - Participer à des séminaires et colloques sur la vie associative comme les Assises du Tiers secteur de la recherche</p> <p>3 - Faire un état de la recherche sur la vie associative et recenser les chercheurs bretons qui travaillent sur ces sujets</p> <p>4 - Créer des supports pédagogiques sur le fait associatif pour les intervenants en milieu scolaire et universitaire</p>														
<p><i>Acteurs mobilisés</i></p>	<p><u>Chef de file</u> : Mouvement Associatif de Bretagne</p> <p><u>Acteurs internes</u> : ensemble des coordinations.</p> <p><u>Partenaires</u> : Région Bretagne, Rectorat, Universités bretonnes, collège coopératif, CRESS, ARS et CRSA (Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie), Institut du monde associatif...</p>														
<p><i>Indicateurs d'évaluation de l'action</i></p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de supports créés</td> <td></td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Nombre de séminaire organisé</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>				2020	2021	2022	Nombre de supports créés		1	1	Nombre de séminaire organisé			1
	2020	2021	2022												
Nombre de supports créés		1	1												
Nombre de séminaire organisé			1												

## **Axe II – Analyser, étudier, soutenir et renforcer la vie associative en Bretagne.**

Parfois isolés et démunis face à la complexité grandissante de la conduite d'un projet associatif, les membres des associations de Bretagne ont besoin de conseils, d'orientations et de structuration. Tête de pont régionale pour construire et animer des dispositifs de renforcement du tissu associatif en Bretagne, le Mouvement Associatif de Bretagne répond à la demande des coordinations et fait le lien entre elles tout en les interpellant parfois. Elle articule ses demandes avec le panel de politiques publiques existantes, auxquelles elle peut apporter son expertise.

Dans une démarche prospective, son travail de veille en lien avec l'équipe nationale lui permet d'anticiper les mutations et évolutions du monde associatif.

Enfin, le Mouvement Associatif de Bretagne a pour vocation de rassembler pour être davantage représentatif et faire mouvement.

<b>Axe II</b> <i>Action 1</i> <b>Fiche II/1</b>	<b>Analyser, étudier, soutenir et renforcer la vie associative en Bretagne</b>																		
<i>Objectif</i>	<b>Investir les espaces régionaux de concertation et les dispositifs qui impactent le monde associatif.</b>																		
<i>Description des actions</i>	<p>1 - Participer au Comité consultatif régional du Fond de Développement de la Vie Associative et à chacun de ses collèges départementaux</p> <p>2 - Co-piloter le Dispositif Local d'Accompagnement avec la Dirrecte, la Région Bretagne et la Caisse des dépôts.</p> <p>3 – Participer aux comités départementaux du Dispositif Local d'Accompagnement, à des comités techniques selon la demande et soutenir la mise en œuvre de DLA collectifs régionaux répondant aux besoins.</p> <p>4 - Organiser des FDVA expérimentaux sur des problématiques identifiées.</p> <p>5 – Participer au comité DASESS (Dispositif d'Appuis aux structures de l'ESS) animé par France Active Bretagne</p> <p>6 - Consolider notre partenariat avec la CRESS en participant au Conseil d'administration et aux travaux portés par celle-ci en particulier sur les sujets touchant aux associations : qualité de l'emploi, comité de pilotage du Schéma Régional de Développement de l'ESS...</p> <p>5 - Renforcer les capacités d'agir pour consolider l'emploi associatif par l'implication et la promotion d'outils adaptés</p>																		
<i>Acteurs mobilisés</i>	<p><u>Chef de file</u> : Mouvement associatif de Bretagne</p> <p><u>Acteurs internes</u> : ensemble des coordinations</p> <p><u>Partenaires</u> : Comité de pilotage DLA, région Bretagne, services de l'Etat en région, CRESS, opérateurs DLA, syndicats...</p>																		
<i>Indicateurs d'évaluation de l'action</i>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de rencontres FDVA et DLA (région et départements)</td> <td>10</td> <td>10</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Nombre de comités DASESS</td> <td>10</td> <td>10</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Nombre de rencontres CRESS et SRESS</td> <td>5</td> <td>5</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>				2020	2021	2022	Nombre de rencontres FDVA et DLA (région et départements)	10	10	10	Nombre de comités DASESS	10	10	10	Nombre de rencontres CRESS et SRESS	5	5	5
	2020	2021	2022																
Nombre de rencontres FDVA et DLA (région et départements)	10	10	10																
Nombre de comités DASESS	10	10	10																
Nombre de rencontres CRESS et SRESS	5	5	5																

<p><b>Axe II</b></p> <p><i>Action 2</i></p> <p><b>Fiche II/2</b></p>	<p><b>Analyser, étudier, soutenir et renforcer la vie associative en Bretagne</b></p>															
<p><i>Objectif</i></p>	<p><b>Renforcer la connaissance mutuelle entre les têtes de réseau et entre les groupements qui adhèrent à celles-ci</b></p>															
<p><i>Description des actions</i></p>	<p>1- Organiser un cycle de rencontres départementales avec les adhérents et leurs membres afin de communiquer sur les actions sur Mouvement Associatif de Bretagne et faire remonter leurs problématiques propres</p> <p>2 – Coopérer avec des EPCI pour organiser, former et dynamiser la vie associative dans une démarche expérimentale de territoire liant collectivités et associations organisées, à l'exemple de Guingamp Paimpol Agglomération.</p> <p>3 – Contribuer à la structuration et l'animation d'un réseau régional des acteurs de l'accompagnement</p>															
<p>Acteurs mobilisés</p>	<p><u>Chef de file</u> : Mouvement associatif de Bretagne</p> <p><u>Acteurs internes</u> : ensemble des coordinations</p> <p><u>Partenaires</u> : EPCI, ARMB (Association Régionale des Maire et Président.e.s d'EPCI de Bretagne), Conseil Régional de Bretagne, Services de l'Etat en Région, Points d'appuis à la vie associative, MAIA, CRIB, membres du RNMA ...</p>															
<p><i>Indicateurs d'évaluation de l'action</i></p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de rencontres départementales</td> <td></td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'EPCI investis</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>					2020	2021	2022	Nombre de rencontres départementales		2	2	Nombre d'EPCI investis	1	1	1
	2020	2021	2022													
Nombre de rencontres départementales		2	2													
Nombre d'EPCI investis	1	1	1													

<p><b>Axe II</b></p> <p><i>Action 3</i></p> <p><i>Fiche II/3</i></p>	<p><b>Analyser, étudier, soutenir et renforcer la vie associative en Bretagne</b></p>														
<p><i>Objectif</i></p>	<p><b>Former et informer les acteurs associatifs</b></p>														
<p><i>Description des actions</i></p>	<p>1 - En lien avec le mouvement associatif national et les acteurs associatifs locaux, organiser une série de conférences d'experts sur les réalités et les spécificités du monde associatif en présentiel ou en virtuel</p> <p>2 - Animer la Commission formation et le portail régional <a href="https://www.formations-benevoles.bzh/">https://www.formations-benevoles.bzh/</a> pour faire connaître l'offre de formation pour les bénévoles bretons</p> <p>3 - Recenser l'évolution des besoins, créer des ponts inter-associatifs sur la formation de bénévoles</p> <p>4 - Relayer et/ou co-organiser les opérations nationales du Mouvement Associatif</p>														
<p><i>Acteurs mobilisés</i></p>	<p><u>Chef de file</u> : Mouvement Associatif de Bretagne</p> <p><u>Acteurs internes</u> : ensemble des coordinations</p> <p><u>Partenaires</u> : pôles de développement de l'ESS, points d'appuis de la vie associative, opérateurs DLA, Mouvement Associatif National, conseils de développement, associations, fédérations et coordinations associatives des territoires</p>														
<p><i>Indicateurs d'évaluation de l'action</i></p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de conférences</td> <td></td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Nombre de commission formation</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>				2020	2021	2022	Nombre de conférences		2	2	Nombre de commission formation	2	2	2
	2020	2021	2022												
Nombre de conférences		2	2												
Nombre de commission formation	2	2	2												

<p style="text-align: center;"><b>Axe II</b></p> <p><i>Action 4</i> <span style="float: right;"><i>Fiche II/4</i></span></p>	<p><b>Analyser, étudier, soutenir et renforcer la vie associative en Bretagne</b></p>																						
<p><i>Objectif</i></p>	<p><b>Faire réseau et rassembler pour porter une voix commune.</b></p>																						
<p><i>Description des actions</i></p>	<p>1 – Renforcer la représentativité en se rapprochant d’autres coordinations (Droits de l’Homme, CORLAB, collectif des festivals, MAR...) et des membres associés (France bénévolat par exemple) et les mobiliser sur des actions.</p> <p>2 - Animer les instances du Mouvement Associatif de Bretagne par des séminaires, conseils d’administration, bureaux... et des événements réguliers.</p> <p>3 - Mettre en place de nouvelles commissions thématiques (territoires, engagement ...) ouvertes aux réseaux partenaires.</p> <p>4 - Participer et nourrir les commissions du Mouvement Associatif national, essayer les projets d’ailleurs en Bretagne et réciproquement en fonction du contexte et de la demande.</p>																						
<p><i>Acteurs mobilisés</i></p>	<p><u>Chef de file</u> : Mouvement Associatif de Bretagne</p> <p><u>Acteurs internes</u> : ensemble des coordinations.</p> <p><u>Partenaires</u> : Mouvement Associatif national</p>																						
<p><i>Indicateurs d’évaluation de l’action</i></p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 70%;"></th> <th style="width: 10%;">2020</th> <th style="width: 10%;">2021</th> <th style="width: 10%;">2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de coordinations adhérentes</td> <td style="text-align: center;">14</td> <td style="text-align: center;">15</td> <td style="text-align: center;">16</td> </tr> <tr> <td>Nombre de conseils d’administration</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">4</td> </tr> <tr> <td>Nombre de séminaire</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td>Nombre de bureaux</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> </tbody> </table>				2020	2021	2022	Nombre de coordinations adhérentes	14	15	16	Nombre de conseils d’administration	4	4	4	Nombre de séminaire	1	1	1	Nombre de bureaux	5	5	5
	2020	2021	2022																				
Nombre de coordinations adhérentes	14	15	16																				
Nombre de conseils d’administration	4	4	4																				
Nombre de séminaire	1	1	1																				
Nombre de bureaux	5	5	5																				